

Eléments de compréhension du texte

Dans le premier paragraphe de ce texte, Kant distingue deux types d'impératifs : les impératifs hypothétiques et les impératifs catégoriques.

Les impératifs hypothétiques sont de la forme suivante : si une personne désire , alors il faut que cette personne Ils expriment une exigence ("il faut") qui n'a de sens que sur le fond d'un désir préalable : le contenu de l'exigence représente ce qui doit être fait pour satisfaire le désir en question. Ce type d'impératif est hypothétique, car il est subordonné à une condition, il dépend d'un désir préexistant. L'exigence qui est posée par un impératif hypothétique ne vaut que comme un moyen par rapport à une fin.

Les impératifs catégoriques sont de la forme suivante : il faut Ils expriment une exigence qui ne dépend pas d'un désir préalable, mais qui vaut tel quel. Ce type d'impératif est catégorique, car il n'est subordonné à aucune condition. L'exigence qui est posée par un impératif catégorique vaut de manière absolue, elle n'est pas relative à un désir préexistant. Un impératif catégorique n'indique pas comment satisfaire un désir, il énonce simplement ce qui doit être.

Dans les trois paragraphes suivants du texte, Kant propose une autre distinction, entre trois types d'impératifs : les impératifs de l'habileté, les impératifs de la prudence et les impératifs de la moralité.

Les impératifs de l'habileté sont des impératifs hypothétiques qui ne posent aucune contrainte sur la fin visée ("que la fin soit raisonnable et bonne, ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici" - cf. l'exemple du médecin et de l'empoisonneur ; voir plus loin également l'exemple de l'éducation : "*on ne sait pas quelles fins* pourraient s'offrir à nous dans le cours de la vie", dès lors "[les parents] pourvoient à l'habileté dans l'emploi des moyens en vue de *toutes sortes* de fins"). L'habileté représente la capacité à choisir le moyen adapté à la réalisation d'une fin, adapté à la satisfaction d'un certain désir.

Les impératifs de la prudence sont des impératifs hypothétiques qui ont pour condition le désir d'être heureux. Ils représentent ce qu'il faut faire pour être heureux. Remarquons que Kant affirme que le désir d'être heureux est un désir naturel, partagé par tout le monde, de sorte que les impératifs de la prudence, à la différence des impératifs de l'habileté, s'adressent à chacun d'entre nous.

Enfin, les impératifs de la moralité sont des impératifs catégoriques. Ils ne dépendent pas d'un quelconque désir ("sans poser en principe et comme condition quelque autre but à atteindre"). Ils posent une exigence de manière absolue, sans la médiation d'un désir ("commande immédiatement").

Dans le dernier paragraphe, Kant ajoute que la différence qui se trouve entre ces trois impératifs se remarque également dans "le genre de contrainte qu'ils exercent sur la volonté", c'est-à-dire dans le rapport que nous pouvons avoir avec ces impératifs.

Dans le cas des impératifs de l'habileté, l'impératif joue le rôle d'une règle qu'il faut suivre pour pouvoir atteindre un but. Il s'agit ici d'une règle car la fin étant relativement déterminée, il est alors possible de déterminer ce qu'il faut faire pour atteindre cette fin.

Les impératifs de la prudence, quant à eux, n'ont pour fonction que d'exprimer des conseils : ils ne peuvent prétendre à la certitude, car le concept de bonheur est pour Kant indéterminé. On ne peut garantir que l'impératif qui énonce ce qu'il faut faire pour être heureux nous conduise réellement au bonheur. De sorte que nous n'avons avec ce type d'impératif qu'un conseil.

Enfin, les impératifs de la moralité , puisqu'ils sont des impératifs catégoriques, valent, eux, de manière absolue. Ils ont donc réellement une valeur de commandement.